



# LA BONNE PAROLE

## Sommaire

FEVRIER 1923

### Entre nous

L'Action catholique féminine aux  
Etats-Unis, *G. Riballier-des Iles.*  
Chronique des Oeuvres, *M.-J. G.-L.*  
Notre courrier, *G. R.-des I.*

### Rapports du congrès d'avril 1921

Condition légale de la femme,  
*R. Faribault, n. p.*

### Pour le Foyer

Les entretiens d'une bibliophile, *M.-C. Davcluy.*  
L'art d'être une bonne mère, *P.-F. Handfield.*  
Solitude enchantée (extrait), *Andrée Jarret.*  
A. B. C. d'art culinaire, *A. F.-A.*

### Pour les Cercles d'Etudes

Rapport annuel du cercle Jeanne-Mance  
Rapport annuel du cercle Jeanne LeBer  
Rapport annuel du c. Marguerite Bourgeoys  
Rapport annuel du cercle Notre-Dame  
Livres à lire



# LA BONNE PAROLE

REVUE MENSUELLE

## Ce qu'elle est:

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-françaises;
- un FOYER d'où rayonne sur tous les domaines de l'activité féminine lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font comme nous partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis..... \$1.00 par an.  
Union postale..... \$1.30 par an.

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Tous les abonnements sont payables à l'avance en janvier et doivent être envoyés au

Secrétariat de la F. N. St.-J.-B.

Chambre 3, Monument National.

Boul. St-Laurent, Montréal.

Heures de Bureau: 2 h. p. m. à 6 h. p. m. Tél. Plateau 3303

## TOUTE PERSONNE

peut concourir à l'œuvre de la  
"Bonne Parole:"

1. En s'y abonnant;
2. En lui procurant de nouveaux abonnés;
3. En la faisant lire;
4. En lui apportant une collaboration littéraire;
5. En sollicitant des annonces à son intention.

## La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

**Aumônier:** Sa Grandeur Monseigneur Bruchési

**Présidentes d'honneur:** Lady Gouin  
M<sup>me</sup> L.-F. Béique

Bureau de direction: prés.: Mme H. Gérin-Lajoie; vice-prés.: Mme T. Bruneau; Sec.: Mlles G. LeMoine, J. Baril; Trésorières: Mlles M.-R. Boulais, S. Renaud; Membres: Mmes Ed. Brossard, D.-N. Germain, A. Audet, J. Angers, Mlles M.-J. Gérin-Lajoie, M. Auclair, G. Boissonnault, G. R. des Isles, H. Lefebvre.

### SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

Les dames patronnesses des œuvres suivantes:

Inst. des Sourdes-Muettes  
Crèche de la Miséricorde  
Hôpital Notre-Dame  
Hôpital Ste-Justine  
Fédérations paroissiales de:

Ste-Philomène de Rosemont  
St-J.-Baptiste de la Salle

Saint-Arsène  
Immaculée Conception  
T. S. Nom de Jésus.  
Saint-Vincent-de-Paul

Saint-Henri  
La Nativité d'Hochelaga  
Maisonneuve

Saint-Pierre  
L'Enfant-Jésus.  
Sacré-Cœur  
Sainte-Hélène

Chaque œuvre par son affiliation à la Fédération, fortifie et étend son influence particulière.

Sainte-Clotilde  
N.-D. du Perpétuel Secours,  
Ville Emard.

Saint-Stanislas de Kostka

Le Foyer  
Les écoles ménagères  
Cercle d'études N.-Dame

" des Fermières de la province de Québec

La Fédération des Cercles d'Études des Canadiennes françaises.

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises, Ottawa.  
Cercle Marie-Louise, Woonsocket, R.-I., Etats-Unis.

Association des:  
Institutrices catholiques  
emp. de manufacture  
emp. de magasins  
emp. de bureau  
femmes d'affaires

L'Assistance maternelle

### PRINCIPALES ŒUVRES ACCOMPLIES PAR LA FÉDÉRATION ET SES FILIALES.

Fondation des Associations professionnelles

Fondation des Fédérations paroissiales

Etablissement de Caisse de Secours

Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager

Comité de lutte contre l'alcoolisme

Amendements à la loi des licences.

Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau

Comité des questions domestique

Comité de lutte contre la mortalité infantile

Fondation de "Gouttes de Lait"

Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance

Comité de lingerie d'autel et décoration d'église lors du Congrès Eucharistique

Pèlerinage à Lourdes et à Rome

Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines

Fondation de la Bonne Parole

Comité du "Denier National"

Comité des questions civiques

Comité de la Croix Rouge

Comité du Fonds Patriotique

Comité de l'Assistance par le travail

Comité permanent d'étude.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: Ch. 3, Monument National.

# ENTRE NOUS

## *L'Action Catholique Féminine aux Etats-Unis.*

Une des représentantes les plus distinguées de l'action catholique féminine aux Etats-Unis, a visité Montréal vers la mi-janvier, à l'occasion du déjeuner annuel de la "Catholic Women's League."

Miss Agnes Regan, d'une personnalité très attachante et d'un désintéressement qui la porte à l'effacement total d'elle-même, est secrétaire du Conseil National des Femmes Catholiques (National Council of Catholic Women) dont le bureau central se trouve à Washington. Sociologue avertie, femme d'oeuvres zélée, et fille dévouée de l'Eglise, elle exposa le vaste champ ouvert aux actualités féminines aux Etats-Unis, et souligna l'urgence d'une action concertée de toutes les forces catholiques. Le C. N. des F. C., né des besoins du moment, réunit en mars 1920, les divers groupements d'oeuvres existant déjà, et par son bureau central poursuit son oeuvre sous la direction du Conseil de Bien-être national catholique (National Catholic Welfare Council) fondé par les évêques américains afin de concentrer les forces catholiques pour l'action sociale. Le "N. C. C. W." tenait en novembre dernier son deuxième congrès annuel. Une assistance de 300 déléguées témoignait de l'opportunité de ce groupement des énergies féminines. Ce bureau central s'occupe des questions qui sont traitées par les oeuvres affiliées, et à l'occasion dirige et offre des suggestions aux unes et aux autres. La défense de l'Eglise et des principes chrétiens est le premier devoir et le privilège aimé du "N. C. C. W." Sa sympathique secrétaire fit ressortir les difficultés à surmonter pour faire comprendre aux catholiques, des classes aisées surtout, le devoir qui leur incombe, de contribuer aux oeuvres catholiques. Elle souligna le fait que "la liberté d'action accordée aux femmes dans le monde moderne ouvre devant elles des obligations et des responsabilités nouvelles, à la femme catholique donc de donner le bon exemple et de bien se pénétrer de sa responsabilité envers la société."

Aujourd'hui, des organisations catholiques américaines, donnent leur attention surtout à l'éducation, à l'action sociale, à la législation et à la presse. Le grand problème du jour aux Etats-Unis, dit Miss Regan, est la question de l'éducation catholique. Les droits des parents doivent être défendus contre un étatisme envahissant. Le moment est critique car une opposition systématique se monte et il faut que les catholiques resserrent leurs rangs. La législation est surveillée par un bureau qui examine les lois promulguées dans les divers Etats et au Fédéral, et en étudie les tendances. Un travail de Presse a aussi été entrepris. Ce service de publicité catholique se met en communication avec tous les pays et exerce une grande influence pour le bien.

Afin de faciliter aux femmes leur formation sociale, une école a été fondée: la "Service School," où la sociologie est étudiée dans toutes ses branches: on y traite de l'aide à apporter aux mères de famille, aux femmes dans l'industrie, de l'attitude à prendre sur la question du divorce, sur celle des propagandes immorales qui sévissent. L'on attend de cette action féminine le remède aux con-

ditions du logement dans les grands centres; l'encouragement qui doit être donné à l'instruction religieuse des enfants fréquentant les écoles neutres; d'elle surtout peuvent venir des efforts pour arrêter la vague de plaisir insensé qui dévore la jeunesse; on lui demande de ramener l'amour du foyer avec ses douces joies et ses récréations saines. Ce programme est vaste et Miss Regan nous dit que l'optimisme doit en être le mot d'ordre. De sa parole chaude et vibrante, où se laisse deviner son origine celtique, cette grande catholique nous dit toute notre force, à nous filles de l'Eglise: "Comment hésiter un instant, comment défaillir lorsqu'on sent 2,000 ans de catholicisme derrière soi, dit-elle, enfants de Marie Immaculée nous devons être la force sur laquelle compte l'Eglise." Et pour citer cette intéressante conférencière un peu plus loin, elle dit: "l'organisation des femmes catholiques est un des grands événements contemporains; nous nous organisons, non pas pour défendre nos droits, mais pour rendre le service que nous devons à nos patries, notre devoir s'étend au delà de nos foyers, il est national, — international même."

Le congrès tenu à Rome, l'été dernier, a démontré ce caractère international si important.

Miss Regan eut l'occasion d'aborder un problème de chez nous — prêtons-y l'oreille. Un prélat catholique des provinces de l'ouest dit à notre soeur américaine que "dans l'Ouest on attend un secours efficace des provinces de l'Est; les centres catholiques sont pauvres et ont le plus grand besoin de leurs aînés." En parlant de cet intérêt qui fait porter nos regards au-delà de notre entourage immédiat, un évêque sociologue disait récemment: "Dans tous les pays se font des mouvements vers l'action nationale. Qui demeure régional dans sa pensée et son action est mort à son époque — il vit dans le passé. La solidarité de l'action catholique doit se montrer partout d'un bout d'un pays à l'autre." La "Catholic Women's League" du Canada, avec ses sections, de l'Atlantique au Pacifique, offre déjà un exemple splendide de ce mouvement national. La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste de son côté invite toutes les associations canadiennes-françaises à se joindre à elle afin de former un groupement solide et efficace. Dans ce pays il faut la coopération de toutes les forces féminines pour former un mouvement d'ensemble dans l'intérêt catholique. Le comité National des Femmes Catholiques du Canada composé de déléguées de la F. N. St-J.-B. et du C. W. L. fut formé à cette fin en 1921 et demanderait à être plus connu. Ne serait-il pas désirable qu'en son nom, des représentantes des deux organisations soeurs travaillent ensemble là où l'unité d'action serait une force nouvelle: citons en passant l'aide aux immigrants — l'oeuvre des gares, etc.

L'Union fait la force de l'Eglise, elle fera aussi la force de ses enfants, qui pour Elle sauront laisser de côté tout ce qui peut diviser, pour construire une oeuvre de paix et d'amour dans l'intérêt de la reconstruction sociale préconisée par le Saint Père dans ces paroles: "Qu'il soit dit que la société moderne retourne à une vie de vertu et de probité, grâce à la mission des femmes catholiques."

*Gabrielle Riballier-des Iles.*

## Chronique des Oeuvres

Le 25 janvier, Sa Grandeur, Mgr Gauthier, inaugurerait solennellement le cours d'instruction civique que l'université vient d'instituer pour les femmes. Monseigneur, dans son allocution, voulut bien, par une pensée très délicate, attribuer à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste une part de mérite dans cette fondation en disant : que celle-ci a été faite à la demande de notre société. Nous sommes extrêmement reconnaissantes au distingué recteur de l'université de cette condescendance à l'égard de nos membres.

Monseigneur était accompagné sur l'estrade, du secrétaire de l'université, monsieur Montpetit, et du Rév. Père Forest, conférencier du jour.

Sa grandeur fit ressortir combien l'Eglise se préoccupe en ce moment d'instruire les femmes de leurs devoirs civiques et fit remarquer que les résolutions passées à Rome, au congrès de l'union internationale des femmes catholiques, sous le regard vigilant du délégué pontifical, Mgr Merry Del Val, allait en accélérer le mouvement universellement.

Sa grandeur rappela en quelques mots très brefs les principes de l'Eglise en matière de suffrages et loua le Rév. P. Forest, de l'exposé doctrinal qu'il en a déjà fait. Il déclara que l'université ne s'immiscera dans aucun mouvement de propagande à ce sujet, mais donnera un enseignement élevé, d'un caractère purement éducatif et destiné, comme dans toute faculté, à former les esprits et à créer les élites.

Le Père Forest, dont nous ne saurions résumer le cours en cette courte chronique développa, le premier article du programme en parlant de la société, sa nature, son origine et les caractères de la citoyenneté. Ses connaissances historiques comme le sens qu'il possède des réalités contemporaines a rendu très sensible à l'auditoire l'évolution qui s'est opérée dans les idées et a transformé à notre époque la condition de la femme dans la société. Théologien clairé, il a dans un très beau mouvement, plein de respect pour l'âme humaine, fait voir l'harmonieux équilibre du plan divin et proclamé l'efficacité du développement intellectuel de la femme, en vue de l'accomplissement intégral de sa mission providentielle.

Il est facile de mesurer la portée de ce cours que l'université ouvre aux femmes et de prévoir l'influence qu'il exercera sur les générations à venir. Le programme que nous donnons a été judicieusement préparé par le distingué secrétaire de l'université. Condensé cette année en dix leçons, il servira de cadre à un enseignement plus développé l'an prochain. Plusieurs centaines de femmes se sont inscrites jusqu'ici et s'échelonnent dans le vaste amphithéâtre de l'Ecole Technique qui offre gracieusement l'hospitalité à notre université devenue trop étroite pour les chaires qu'elle a généreusement multipliées.

Parmi les professeurs attachés au cours d'instruction civique notons outre le Père Forest, M. Montpetit, l'abbé L. Pineault, l'abbé Henri Gauthier, M. Jean Désy, M. le notaire G. Beaudoin, Dr J.-A. Beaudoin, du Conseil supérieur de la P. de Québec.

## PROGRAMME 1923

*Cours public d'instruction civique pour les femmes, donné par l'Université de Montréal, à l'Ecole Technique, 70, rue Sherbrooke ouest.*

### I. — PHILOSOPHIE SOCIALE

3 heures p. m.

4 heures p. m.

Jeudi, 25 janvier. —

Nature de la société civile.

— Dimanche, 28 janvier.

Jeudi, 1er février. —

L'autorité dans la société.

— Dimanche, 4 février.

Jeudi, 8 février. —

Le devoir social en rapport avec le bien public.

— Dimanche, 11 février.

### II. — DROIT PUBLIC

Jeudi, 15 février. —

Le territoire, sa formation.

— Dimanche, 18 février.

Jeudi, 22 février. —

La Confédération canadienne.

— Dimanche, 25 février.

Jeudi, 1er mars. —

Le rouage parlementaire.

— Dimanche, 4 mars.

Jeudi, 8 mars. —

Les ministères sociaux.

— Dimanche, 11 mars.

### III. — ACTION SOCIALE

Jeudi, 15 mars. —

Le rôle de la famille, de la formation d'une élite.

— Dimanche, 18 mars.

Jeudi, 22 mars. —

L'Action par les oeuvres.

— Dimanche, 25 mars.

Jeudi, 29 mars. —

L'Hygiène sociale.

— Dimanche, 1er avril.

Nous attirons l'attention sur le fait que le cours du jeudi, à 3 heures, est répété le dimanche, à 4 heures, afin de permettre aux personnes qui ne sont pas libres la semaine, d'y assister.

Tél. Plateau 5397

Heures de consultations:  
de 2h, à 4h. et de 7h, à 8h. p.m.

### Docteur Léon Gérin-Lajoie

*Ancien assistant étranger à l'hôpital  
de Vaugirard Paris*

*Assistant à la clinique gynécologique de l'hôpital N.-Dame,  
Membre correspondant de la Société Anatomique de Paris*

251, rue Sherbrooke ouest

Montréal

## Notre Courrier

### *Femmes commissaires : —*

Depuis peu il existe à Montréal deux femmes commissaires de la Cour supérieure. Ces demoiselles sont les sténographes publiques du nouvel Hôtel Mont-Royal.

\* \* \*

### *Colonie de vacances : —*

Le Dr Boucher, directeur du service de santé, dans son rapport annuel, souligne la nécessité de faire plus de terrains de jeux. Puis il parle des colonies de vacances pour les fillettes, en ces termes :

Outre la multiplication des terrains de jeux dans la cité, une oeuvre que nous considérons comme des plus importantes est celle des colonies des vacances; il existe plusieurs colonies de vacances pour les garçons et chacune d'elles fait beaucoup de bien, mais il n'y en a aucune pour les filles, et cependant elles seraient tout aussi nécessaire que pour les garçons. "Nous faisons un appel chaleureux aux associations de charité et aux communautés religieuses pour qu'elles organisent de ces colonies, pour les jeunes filles, ajoute le rapport. Peut-être que certains couvents à la campagne pourraient être utilisés durant les vacances pour cette fin, aussitôt après la sortie des élèves; il y aurait là une belle oeuvre à accomplir, qui rendrait des services bien précieux à la population en général, et particulièrement aux petites filles qui ont droit à notre attention, tout autant que les garçons."

\* \* \*

### *Résultats pratiques de l'Action Sociale : —*

Lors du dernier congrès du "Canadian National Council of Child Welfare" une femme distinguée et très favorablement connue au Canada et aux Etats-Unis, madame Jean Norris, juge à New-York, fit le plus grand éloge du travail accompli par les personnes faisant le service social de la Cour juvénile. "C'est à elles, dit le juge Norris, que revient la plus lourde tâche. Le rôle du juge est indispensable, mais les personnes qui font les enquêtes, qui visitent les milieux souvent révoltants d'où sortent les criminels, et qui en étudient les conditions, ce sont ces personnes-là qui font la plus grande part de "bien." A cette occasion aussi le juge Norris parla du tribunal des "Relations domestiques." Ce qu'elle en dit démontre la somme de bien qui peut résulter d'une telle cour. Les chiffres prouvent que 75 pour cent des époux désunis sont ramenés au foyer conjugal grâce à l'influence et aux bons conseils donnés.

\* \* \*

### *Pensions aux mères : —*

Le système de Pensions aux mères adopté dans la province de l'Ontario fonctionnant depuis plus de deux ans a été prononcé satisfaisant. 3559 mères de famille en profitent et de ce nombre la grande majorité remplissent admirablement leur rôle auprès de leurs enfants. L'Unité familiale est ainsi protégée et entretenue dans des cas où, sans ce système de "pensions" les mères ne pourraient élever leurs enfants. L'acte des Pensions aux Mères est administré par une commission de 5 membres, dont deux

membres féminins. Le gouvernement provincial ontarien dépensa \$1,400,000 en 1921 dans l'intérêt de ces pensions.

\* \* \*

### *Les femmes membres de Jury : —*

Dans l'Alberta et la Colombie Britannique on a récemment décidé que les femmes pourraient siéger aux Jury lorsque l'accusée serait une femme.

\* \* \*

### *Heureux résultats de la loi sur le travail des enfants : —*

On constate que parmi le nombre d'enfants demandant des certificats aux bureaux du département du travail, le chiffre des illétrés diminue sensiblement. La loi exige que tout enfant de 14 à 16 ans, désirant un emploi, doit savoir lire et écrire couramment.

\* \* \*

### *Aidons-nous les unes les autres : —*

L'oeuvre des Grandes Soeurs, connue sous le nom de "Big Sister Movement" est un appel aux personnes généreuses, de prêter leur appui moral à leurs soeurs que le manque de protection aurait amenées dans des sentiers dangereux.

De bons conseils, des encouragements fraternels peuvent beaucoup, et c'est ainsi qu'agissent les grandes soeurs auprès de la jeunesse à laquelle s'intéressent des organisations telles que la Cour juvénile et les diverses oeuvres de protection.

Récemment la "Catholic Women's League" a formé un comité de ce genre. Déjà une quinzaine de grandes soeurs offrent leurs services aux petites qui, grâce à elles, seront maintenues dans la bonne voie.

Cette oeuvre est avant tout une de préservation.

G. R. des I.

---

*Travailler pour la "Bonne Parole" c'est faire une bonne oeuvre double : c'est favoriser, d'une part, la diffusion de l'esprit de charité sociale et la connaissance des oeuvres féminines catholiques; c'est d'autre part, contribuer au soutien de ces mêmes oeuvres. Car notre organe est un lien nécessaire entre toutes celles qui se dévouent, chez nous, à l'apostolat social.*

*Nous invitons donc les dames et les jeunes filles qui ont des loisirs, à se faire dizainières de notre revue, en lui procurant dix nouveaux abonnés. Elles auront droit ainsi, à leur abonnement gratuit.*

*S'adresser au secrétariat, ch. 3, Monument National. Tél. : Plateau 3303.*

---

## ON DEMANDE

*Pour compléter une série de La Bonne Parole, une abonnée désire le premier numéro de la première année et le deuxième numéro de la deuxième année. Les personnes en possession de ces deux numéros et qui consentiraient à les vendre sont priées de communiquer avec le secrétariat : — Plateau 3303.*

## Rapport du Congrès d'avril 1921

### Condition économique de la femme mariée — Condition légale.

(suite)

par M. René Faribault, délégué de l'Association du  
Notariat Canadien, district de Montréal.

#### Communauté légale

Pothier définit la communauté: "Une espèce de société de biens qu'un homme et une femme contractent lorsqu'ils se marient."

Cette société est cependant régie par des règles exorbitantes du droit commun des sociétés ordinaires. Ainsi pour n'en indiquer que quelques-unes, dans cette association, les associés n'ont aucun contrôle sur les époques fixées par la loi pour son commencement et sa durée; ils n'ont pas des pouvoirs égaux dans l'administration et la disposition des biens qui la constituent. L'un des associés, la femme, peut lors de la dissolution y renoncer, et par là se libérer des obligations de la société.

La communauté n'est pas une personne morale distincte des époux. Elle constitue pour eux un troisième patrimoine. Les biens qui en composent l'actif se nomment en langage juridique, *Biens communs, acquets ou conquets*. On appelle *propres* ceux qui en sont exclus et qui appartiennent personnellement à chacun des conjoints.

Le passif de la communauté est constitué par ses obligations envers les tiers, *les aliments des époux, l'éducation et l'entretien des enfants et toutes les charges du mariage*.

#### Actif de la communauté

On peut définir la communauté légale: une société comprenant tous les biens meubles et les acquets.

Consultons pour explication l'article 1272 que voici textuellement:

"La communauté se compose activement:

1<sup>o</sup> "De tout le mobilier que les époux possèdent le jour de la célébration du mariage, et aussi de tout le mobilier qu'ils acquièrent, ou qui leur échoit pendant le mariage, à titre de succession ou de donation, si le donateur ou testateur n'a exprimé le contraire;"

2<sup>o</sup> "De tous les fruits, revenus, intérêts et arrérages, de quelque nature qu'ils soient, échus ou perçus pendant le mariage, provenant des biens qui appartiennent aux époux lors de la célébration, ou de ceux qui leur sont échus pendant le mariage à quelque titre que ce soit;"

3<sup>o</sup> "De tous les immeubles qu'ils acquièrent pendant le mariage."

Cet article nous parle de mobilier, de fruits et revenus et d'immeubles.

Pour bien en comprendre la portée il nous faut en traiter sous des titres séparés.

#### I — Actif mobilier

Tous les commentateurs admettent qu'il faut ici donner au mot *mobilier* le sens le plus large; ainsi tombent dans la communauté légale, à moins qu'ils n'en soient spécifiquement exclus dans une donation ou dans un legs, tous les biens meubles corporels et incorporels présents et futurs des époux.

On entend par *meubles corporels* tous les corps qui peuvent se transporter ou être transportés d'un lieu à un autre.

Les *meubles incorporels* comprennent les immeubles dont la loi autorise en certains cas la mobilisation ainsi que les créances et droits d'action.

#### Meubles corporels

La communauté embrasse dans son actif tous les meubles corporels.

Ainsi y sont inclus les meubles meublants, c'est-à-dire ceux qui servent à garnir et orner les appartements, les collections de tableaux et de porcelaines, l'argent comptant, les pierreries, les livres, médailles, instruments de sciences, arts et métiers, le linge de corps, la literie, les chevaux, équipages, automobiles, bateaux de plaisance, aéroplanes, armes et instruments de sport, toutes les denrées, et toutes les choses faisant l'objet d'un commerce.

Il faut cependant en exclure, les meubles dont la valeur vénale est minime comparativement à la valeur morale qu'ils représentent pour chacun des conjoints.

Ainsi, pour citer textuellement Beaudry-Lacantinerie, ne feront pas partie de la communauté "tout ce qui est souvenir de famille, portraits de parents, décorations, armes de l'officier, uniforme du soldat, robe du magistrat, cadeaux honorifiques; les papiers parmi lesquels nous comprendrons les documents intéressant la famille, son passé, ses alliances; les brevets, les diplômes, les manuscrits non encore publiés et dont la publication n'est pas arrêtée, convenue avec un débiteur ou un imprimeur.

#### Meubles incorporels

Une énumération complète de tous les meubles incorporels tombant dans l'actif de la communauté vous paraîtrait fastidieuse. Contentons-nous de signaler les principaux.

Ainsi forment partie de son actif, les obligations et actions qui ont pour objet les effets mobiliers, l'argent en banque, les sommes dues sur hypothèques, les bons de l'état et des provinces, les obligations municipales et scolaires, celles émises par les fabriques et par les syndics d'église de même que les créances chirographaires.

La communauté s'attribue aussi les actions ou intérêts dans des compagnies de finance, de commerce ou d'industrie et les participations dans les sociétés commerciales.

Toutes les rentes constituées et toutes les autres rentes perpétuelles et viagères, à l'exception de l'emphytéose, sont meubles par la détermination de la loi; doit-on décider qu'elles font toutes partie de la communauté:

Il faut d'abord en excepter celles créées avant la promulgation du code civil, qui sont déclarées immeubles par l'article 383.

Il faut de plus faire une distinction quant aux rentes viagères, il n'y a que celles qui sont incessibles qui demeurent propres aux époux.

Quand l'assurance sur la vie de l'un des conjoints est payable à son décès à ses exécuteurs, administrateurs ou ayants cause le capital en tombe dans la communauté et doit être partagé également entre le survivant et les héritiers du prédécédé. C'est la décision à laquelle en est arrivée la Cour d'Appel dans l'affaire de *LABELLE & al vs Dame BARBEAU* (20 R. L. 607).

Si cependant l'assurance sur la vie du mari a été prise pendant la communauté qui en a payé les primes, et si la femme étant morte, le mari survit plus d'une année à son épouse et continue à payer les primes, le mari demeure propriétaire de toute l'assurance.

Le capital en appartiendra donc à son décès à son patrimoine, mais ses héritiers seront obligés de tenir compte à la communauté de la valeur de réduction de cette assurance, lors de la dissolution, ou de la proportion représentée par les primes payées pendant la communauté si lors de la dissolution, telles primes n'étaient pas suffisantes pour donner à la police une valeur de réduction.

Continuant la liste des valeurs qui composent l'actif de la communauté, s'y trouvent inclus les dons de fortune, dans lesquels sont compris les gains procurés par une loterie, les bénéfices résultant du jeu ou d'un pari, les primes ou lots attachés à certaines obligations, le trésor trouvé par l'un des conjoints, quoique l'opinion des auteurs ne soit pas unanime sur ce dernier cas.

La communauté acquiert de plus tous les gains réalisés par le travail, l'industrie ou le commerce des époux, même les bénéfices réalisés par des procédés immoraux ou illicites; l'époux en cause ne pouvant plaider sa propre turpitude; elle bénéficie des salaires, honoraires, appointements et bénéfice des spéculations des époux.

Sont aussi des valeurs mobilières et en conséquence tombent dans la communauté les fonds de commerce, achalandages, matériel d'exploitation, même les bénéfices réalisés sur la propriété littéraire et artistique, et les droits d'auteur sauf les manuscrits non encore édités lors de la dissolution de la communauté.

Enfin à l'actif de la communauté appartient la propriété industrielle sous toutes ses formes, brevets d'invention, marques et dessins de fabrique, noms et enseignes qui sont les compléments du fonds de commerce.

## II. — *Fruits, revenus, intérêts et arrérages des biens propres des époux.*

L'article 1272-2° les attribue à la communauté pourvu qu'ils soient échus ou perçus pendant le mariage.

Pothier en donne la raison suivante: "Toutes les charges du mariage devant tomber sur la communauté, il était juste de lui donner ces fruits pour les supporter."

Tous ces fruits et revenus des propres seront retirés par la communauté. Elle a sur eux non seulement un droit d'usufruit mais un droit de jouissance légale complété par un droit d'usage. Elle n'en doit donc aucune récompense.

Si parmi les capitaux des propres il existe des biens dont on ne peut faire usage sans les consommer, comme des denrées, de l'argent, la communauté pourra s'en servir, mais dans ce cas, elle devra lors de sa dissolution, en rembourser la valeur à titre de récompense à l'époux dans le patrimoine duquel ils se trouvaient.

Une seule exception est faite pour les mines et les carrières, le produit de celles qui sont ouvertes lors du mariage tombe dans la communauté, celui de celles qui ne sont ouvertes

### *Patrimoine propre des époux*

Il est constitué par les biens meubles et immeubles exclus de l'actif de la communauté et qui demeurent personnels aux époux. Comme nous l'avons vu les revenus des propres tombent dans la communauté, à moins qu'ils n'en soient exclus par le contrat de mariage, ou par donation ou legs.

## *Passif de la communauté*

Quant au passif de la communauté sa constitution est un corollaire de la composition de son actif.

La communauté s'empare de tout le mobilier des époux lors de la célébration du mariage, elle doit donc acquitter toutes leurs dettes mobilières à pareille époque.

Toutes les successions mobilières échues aux époux pendant le mariage tombent dans la communauté; elle est, comme conséquence, tenue d'en payer — toutes les dettes.

La communauté ne profite pas des successions purement immobilières échues à l'un des conjoints. En principe elle n'est donc pas tenue d'en acquitter les dettes.

Cependant si une telle succession est échue au mari les créanciers de la succession peuvent poursuivre le paiement des dettes, non seulement sur les propres du mari, mais même sur les biens de la communauté. Son acceptation engage la communauté mais il devra récompense à la femme ou à ses héritiers lors de sa dissolution.

Si au contraire une succession purement immobilière est échue à la femme, il faut distinguer selon que la femme a accepté cette succession avec l'autorisation de son mari ou comme autorisée en justice sur son refus. Dans le premier cas, les créanciers de la succession peuvent se faire payer sur tous les propres de la femme; dans l'autre alternative tels créanciers ne peuvent se faire payer sur les propres de la femme avant la dissolution de la communauté. Ils n'ont dans les deux cas aucun recours sur les biens communs.

Avant de faire acte d'acceptation, les époux ont donc intérêt à se rendre compte des forces et charges de la succession purement immobilière qui leur est échue et c'est l'un des cas où il peut être de l'intérêt de la femme que l'autorisation du mari lui soit refusée.

Etablissons maintenant le cas d'une succession en partie mobilière et en partie immobilière échue à l'un des conjoints, pendant la communauté, c'est le plus fréquent.

Que cette succession soit échue au mari ou à la femme l'effet est le même pour les créanciers si la femme l'a acceptée avec l'autorisation de son mari; ils peuvent se faire payer sur tous les biens de la communauté.

Les époux se devront cependant entre eux des récompenses jusqu'à concurrence de la portion contributive du mobilier dans les dettes eu égard à la valeur de ce mobilier comparée à celle des immeubles. (art. 1285.)

Les mêmes règles s'appliquent aux dettes dépendant des donations faites aux époux durant le mariage, et on doit y voir une des raisons pour lesquelles la loi défend à la femme d'accepter des donations sans l'autorisation de son mari.

(à suivre à la page 15)

### CONSEIL PRATIQUE

Les trois éléments du succès sont :

*la volonté, le travail et l'économie*

• Ne négligez aucun.

**LA BANQUE D'HOCHELAGA**

Fondée en 1874.

# LES ENTRETIENS D'UNE BIBLIOPHILE

## Autour d'un livre d'apologétique

Ne vous effrayez pas si je débute par un livre grave. La gravité n'est pas l'ennui. Me trompè-je? Il me paraît que vous en jugez souvent ainsi, n'accueillant le sérieux qu'enveloppé de gaieté, d'humour, de grâce discrète. Les médisants chuchotent: "Même ainsi, accueille-t-on le sérieux?" Mais nous aurons mal entendu les voix tracassières.

Il est vrai que la gravité suppose une sérénité d'esprit qui n'a pas le souci des cadres ornés. Elle est en elle-même une si parfaite quiétude! Elle est une joie aussi. D'une essence particulière, je le veux bien, que goûtent ceux-là que retient l'intelligence profonde des choses, et dont l'âme n'a pas été desséchée par l'esprit mondain.

Hélas! je vois déjà l'apathique Madame X s'enfermer dans sa nonchalance élégante, si déconcertante. Elle ne nous suit plus. Je vois ses alertes voisines, avec de petits haussements d'épaules ironiques, remettre leurs gants souples. Elles vont fuir. Ma bonne humeur aurait-elle raison de ces gestes rebelles? Tentons-le. "Là, Mesdames, nous n'allons pas être solennelles!... Vous confondez. Cette attitude ne nous plaît pas plus qu'à vous. Vous connaissez peu ou mal l'état d'esprit que demande la gravité. Vous aimez tant à vous extérioriser, vous accueillez tous les bruits, les plus étranges sonorités!... La gravité, veut au contraire du silence, un peu de recueillement et de la concentration. Elle aime les âmes paisibles. Elle fixe l'attention au lieu de la disperser. Elle demande à ses fidèles un "at home" fréquent, tout en donnant à cette solitude une saveur agréable. Ah!... vous hésitez!... Vos, doigts, lentement, quittent leurs gânes parfumées. Mesdames, ma cause est victorieuse, n'est-ce pas? Vous m'accordez un peu de ce temps qu'hier vous passâtes autour de la table à thé, devisant avec un abandon charmant, et un peu vain, avouez-le.

"Mais, faire de l'apologétique, hasardez-vous!" Et sur vos lèvres glisse un sourire amusé. Pourquoi, au contraire, n'en feriez-vous pas? Vous n'aurez qu'à vous en féliciter. En bonne petite âme moderne n'aimez-vous pas la lutte, pourvu qu'elle soit courtoise? Ayez à cœur, à l'occasion, de défendre la pensée religieuse contre toute attaque, fût-elle souriante, polie, bénigne... apparemment. En use-t-on autrement avec vous? "Besognes de théologiens, objecterez-vous encore à la fois taquines et modestes". Peut-être! Mais les théologiens ne sont pas toujours là. Ils fréquentent rarement les salons, où l'on cause pourtant encore, à l'heure des petits fours et où tous les sujets, sérieux ou frivoles, sont abordés. Aux laïques de riposter aux laïques. Ne craignez pas de troubler qui veut troubler vos croyances. D'ailleurs, il ne vous est nullement interdit de rendre ce service spirituel... spirituellement, avec cet enjouement malicieux dont vous avez le secret.

Vous ferez donc de l'apologétique, d'abord avec M. l'abbé Buysse. Vous essaieriez vos forces près de lui. Vous serez ravies de ses leçons, et de son volume. Feuilletiez-le. Quelle intelligente distribution des chapitres! Comme chacun des paragraphes de ces chapitres graduent la pensée. Et ce qui charme par-dessus tout, ce sont les petits tableaux dressés à la fin de ces mêmes chapitres, et qui classent et résument les arguments présentés. Ces raccourcis lumineux vous se-

ront une aide, dès que vous ferez appel à ces substantielles études.

Si je ne vous parle pas de l'oeuvre elle-même, en serez-vous étonnées? Tout près, voisinant avec cette chronique, M. Paul Bourget en dit tant de bien que je n'ai plus qu'à garder un respectueux silence. J'ai la candide assurance, — vous aussi, mais vous ne me le direz pas, — que je ne puis faire aussi bien.

Marie-Claire DAVELUY.

(1) L'abbé Paul Buysse. Vers la croyance. Lettre-préface de Paul Bourget, de l'Académie Française, Paris, Desclée, de Brouwer & Cie, 1922.

## LES LIVRES NOUVEAUX

**Janvier (R. P. M.-A.)**, La vertu de tempérance, tome deuxième, Paris, Lethielleux, 1922.

**Minck-Julien (26.)**, Les voies de Dieu, histoire d'une conversion, préface du R. P. Mainage; 2e édition; Paris, Téqui, 1922.

Pensées de saint François d'Assises et de sainte Claire recueillies par L. Moisson, Paris, Librairie des Saints-Pères, 1923.

**Fargues (M.)**, Choses divines et petits enfants, illustré par Henri Brochet, Paris, Editions de la Revue des Jeunes, 1922.

**Branly (Edouard)**, La téléphonie sans fil, Paris, Payot, 1922.

**Moreux (abbé Th.)**, Méthode simple pour prévoir le temps à l'usage de tous, Paris, Dunod, 1923.

**Metternich (Pauline de)**, Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich (1859-1871), Paris, Plon, 1922.

**Mercier (Louis)**, Les pierres sacrées, suivies des poèmes de la tranchée, Paris, Calmann-Lévy, 1922.

**Pilon (Edmond)**, Mademoiselle de la Maisonfort, Paris, Plon, 1922. (Roman historique.)

**Lapointe (Mgr Eugène)**, Le travail du dimanche dans notre industrie, Montréal, l'École Sociale Populaire, 1922.

**Roy, (P.-G.)**, Les petites choses de notre histoire, 4e série. Lévis, 1922. M.-C. D.

## A TRAVERS LES REVUES.

**Etudes**, (20 déc. 1922). La nouvelle jeunesse catholique allemande par Paul Doncoeur. *Idem*, (5 janv. 1923). La représentation de la croix et du crucifix aux origines de l'art chrétien par Guillaume de Jerphanion. — L'antisémitisme à l'école. Silbermann (Prix Fémina — Vie heureuse, 1922) par Pierre Lhande.

**Correspondant**, (10 nov. 1922). Sainte Thérèse à l'Université de Salamanque. — Le Cardinal Mercier et Lord Halifax, par Eugène Tavernier. — Le problème des droits politiques des femmes, par Maurice Deslandres, doyen de la Faculté de Droit, de Dijon. *Idem*, (10 janvier 1923). Un analyste parisien: M. Marcel Proust, par Armand Praviel. — Le français sera-t-il proscrit de l'Université de Gand? par Vte Henri Davignon.

**Les lettres**, (janvier 1923). Enquête sur le nationalisme. I. Théologiens et philosophes. Réponses de S. G. Mgr Jullien, évêque d'Arras, Yves de la Brière, S. J., Martindale, S. J., M. Jacques Chevalier.

**Revue critique des idées et des livres** (25 déc. 1922). Henri Brémond, par Louis Martin-Chauffier.

**La revue hebdomadaire**, (6 janvier 1923). Mussolini, chef du fascisme (traduit de l'italien par Eugène Marsan) par Pierre Gorgolini.

**La revue des Deux-Mondes**, (15 janvier 1923). La belle que voilà, par Louis Hémon.

**Larousse Mensuel**, (janvier 1923). Les maladies professionnelles par J. Cavaille.

**Mon bureau**, (décembre 1922). Comparaison de la productivité des femmes et des hommes.

**Bulletin de la Société de Géographie de Québec**, (nov.-déc. 1922). Un puits historique par F. Pacifique, capucin. — Découverte du Canada en l'an 1000 par F.-J. Audet. — L'ouest canadien par Albert Larrieu.

**Canada français**, (janvier 1923). Les exercices spirituels de saint Ignace aux premiers temps de la Colonie par Joseph-Papin Archambault, S. J. M.-C. D.

## Heures Lyriques

### LA POURSUITE DIVINE

O mon Dieu, vous avez des ruses adorables  
Pour triompher des coeurs et vous les attacher,  
Car vous êtes épris de ces coeurs misérables;

Jusqu'au bord de l'Enfer vous courez les chercher,  
Et, vous penchant sur eux doucement, vous leur dites  
De céder à l'amour et de ne plus pécher.

Puis, si l'enchantement des vanités maudites  
Ne les a pas lassés, vous ne vous lassez pas  
Vous, de renouveler vos ardentés poursuites

Vous allez devant vous et vous tendez les bras;  
Il faudra que demain la brebis égarée  
Y repose, arrachée aux ronces d'ici-bas.

Ah! comme en Emmaüs, dans la calme soirée,  
Qu'au moins, sur votre sein, vers le tombeau, du jour,  
Nous appuyions, Seigneur, notre tête éplorée!

Et que nos coeurs, longtemps cherchés par votre amour,  
Afin qu'ils n'aillent pas, rejetés de la Gloire,  
Loin de vous, dans la nuit, se crispent sans retour,

Vous laissent remporter la dernière victoire.

Louis Le CARDONNEL.

## Vers la Croyance

par  
l'abbé Paul Buysse  
professeur d'apologétique.

(Extrait de la lettre-préface de Paul Bourget de l'Académie Française).

..... Vous désirez que cette apologétique soit très vivante. M. l'abbé, donc très moderne, afin qu'elle soit plus efficace, plus directe. Vous voulez qu'elle porte partout la marque d'une connaissance complète de la science actuelle, de la littérature actuelle, de la société actuelle. Vous n'avez pas tort. Je ne dirai pas que c'est le plus fort argument opposé à l'Eglise par ses ennemis, de dire qu'elle est une puissance du passé. Pour beaucoup c'est le plus spécieux. Votre ambition, à vous, est de montrer qu'elle est, au contraire, sur tous les terrains, une puissance du présent.

A mon humble avis, en posant le problème ainsi et faisant porter sur ce point votre principal effort, vous témoignez d'une perspicacité singulière. Quand, au milieu du siècle dernier, le tour d'esprit qu'on appelle aujourd'hui le Scientisme, très judicieusement, pour le distinguer de la véritable science, quand, dis-je ce tour d'esprit a semblé triompher, il a dû sa prise sur des intelligences comme celles d'un Renan et d'un Taine à l'apparente antithèse, opiniâtrement soulignée, entre les résultats des méthodes expérimentales et l'interprétation de la vie humaine donnée par le christianisme. On trouve dans le dernier volume qu'a publié le second de ces deux maîtres-écrivains, — l'erreur de certaines idées n'empêche pas la hauteur du talent, — un chapitre qui résume avec une extrême précision cette prétendue antithèse. C'est celui où il oppose le tableau de la nature peint par la science au tableau peint par la foi. Seulement, comme Taine était tout sincérité, lui-même avait ruiné par avance son argumentation en reconnaissant historiquement l'irremplaçable valeur sociale du christianisme, dont il a dit, dans une page célèbre que "toujours et partout, depuis dix-huit cents ans," sitôt qu'il diminue, "les moeurs publiques et privées rétrogradent..... la société devient un coupe-gorge et un mauvais lieu.....". La voilà, l'antithèse irréductible. Elle n'est pas entre la Foi et la Science; elle est entre la Foi et une explication de l'univers et de l'homme qui se prétend scientifique, c'est-à-dire, fondée sur l'observation des faits, et qui méconnaît ce fait-là! N'est-ce pas le méconnaître que de l'expliquer en le détruisant?

Voilà le trait qui m'a le plus intéressé dans votre livre, Monsieur l'Abbé: la constante application du principe si lucide que vous

formulez à la page 166, dans ces lignes lourdes de conséquences: "La logique n'explique un fait supérieur et d'une nature différente que par un principe supérieur et d'une nature dissemblable". J'ai souvent entendu mon distingué confrère à l'Académie Française, M. Emile Boutroux, me résumer sa philosophie dans une formule qui enveloppe une affirmation pareille: "L'inférieur ne peut pas produire le supérieur". Mais ne faut-il pas comprendre dans le même sens, en la ponctuant comme faisait saint Augustin, la phrase que l'Eglise nous donne à lire à la messe dans le dernier Evangile: "Quod factum est, in ipso vita erat"? En nous tenant au langage le plus terre à terre, nous pouvons traduire ce texte: "Tout phénomène était virtuellement enveloppé dans les antécédents qui l'ont produit." Donc si nous connaissions complètement ces antécédents, nous y trouverions la puissance qui a permis la production de ce phénomène. La pensée consciente existe chez l'homme, donc la pensée consciente existe dans la puissance X qui l'a produite. Cette pensée consciente, capable de donner naissance à un autre pensée consciente, différente d'elle, et cependant de la même essence, mais c'est le Dieu du petit catéchisme et l'homme créé à son image!

Paul Bourget.

## Mademoiselle de Maisonfort

par Edmond Pilon.

(Et voici, pour ramener le sourire sur vos lèvres, une page d'un récent roman historique. De quelle grâce aimable et tendre il témoigne!)

L'appartement que Mansard avait aménagé pour Mme de Maintenon se trouvait situé "de plain-pied avec les cours où jouaient les élèves"; la fondatrice de Saint-Cyr l'avait voulu ainsi, afin que, si le désir lui en venait, elle n'eût qu'à franchir le seuil pour venir se mêler aux récréations de ses chères filles. De cet appartement à la chapelle, il y avait bien trois cents pas; mais cette distance, Mlle de La Maisonfort, comme poussée, serrée et portée à bras par la dame des Jaunes, l'eut bien vite franchie, et c'est toute défaillante, oppressée, le coeur battant qu'elle se trouva tout à coup pénétrer dans le salon tout simple où se voyait, sur le mur sans faste et tendu seulement d'un tapis de Bergame, un grand Christ sévère. Grande, noble et belle, Madame était assise en un haut fauteuil; à sa droite se tenait debout Mlle Balbien, autrement dite la Nanon, sa femme de confiance, humble fille à qui les ministres, dit Saint-Simon, "faisaient la révérence bien bas"; à sa gauche, messire François Gobelin, supérieur ecclésiastique et son confesseur; dans un angle, accoudé sur ce même petit meuble cramoyé que Madame emportait avec elle quand "elle était obligée de suivre le roi en Flandre", l'abbé de Nivers, maître de chapelle, se penchait pour lire de la musique; non loin de lui, mais tourné vers Madame avec beaucoup de respect, un personnage de belle mine, que Mlle de La Maisonfort ne connaissait pas, occupait le centre du salon et montrait en faisant des gestes les feuillets d'un grand manuscrit de théâtre. A peine, conduite par Mme de Saint-Etienne, Mlle de La Maisonfort se fut-elle humblement avancée devant Madame, que celle-ci aussitôt, avec ce ton de voix qui était un charme quand elle voulait, mais — aussi quand elle le voulait — une réprimande ou un conseil, accueillit la nouvelle venue:

— Allons, mademoiselle, n'ayez pas peur. Approchez de moi, mon enfant. Comme vous voilà faite! Ces messieurs vont rire. Qui donc vous vêtit? Vous voilà plaisante avec cette grande coiffe qui fait qu'on ne voit pas vos yeux; votre ruban ne tient pas, et qu'est-ce que cette robe avec tous ces plis? Mais votre âme est nette, n'est-ce pas, mon enfant? Là, point de plis, point de désordre d'étoffes, mais un grand sentiment de piété, un beau chemin qui va droit et qui mène à Dieu. Mon enfant, votre soeur et vous vous êtes mes chères filles. Mais, votre soeur n'est plus à l'âge où l'on aide au divertissement dans une grande maison. Elle est pieuse, austère et ne sait que prier. Vous, ma fille, vous êtes dans les Jaunes, et c'est à mes Jaunes, que je veux demander, pour témoigner de ma satisfaction, de faire honneur à mon petit théâtre. Mme de Saint-Etienne, donnez-lui la main. C'est bien, qu'elle avance. Maintenant tournez-vous, ma fille. Levez votre visage et regardez vers M. Racine.

Pour le Foyer**L'art d'être une bonne mère**

par Pauline Fréchette-Handfield.

"J'ai lu avec infiniment d'intérêt *"L'art d'être une bonne mère"*, dit le docteur J.-M. Longtin, des Hôpitaux de Paris. Ce livre d'une belle facture, d'une lecture attachante, d'où les termes techniques ont été soigneusement exclus, se recommande tout spécialement aux jeunes mères, et à tous ceux qui ont à cœur de développer au Canada une race forte et vigoureuse."

Et dans la lettre qu'il adresse à l'auteur, Sa Grandeur Monseigneur Gauthier affirme: "Je suis sûr qu'il intéressera vos lectrices et qu'il leur fera du bien. Ce sont des qualités que l'on ne trouve pas toujours dans les livres qui traitent d'un pareil sujet."

Nous ne voulons rien ajouter à des éloges si autorisés et nous nous contentons, pour toute recommandation d'offrir à nos lectrices, quelques passages de ce précieux petit volume qu'elles voudront ensuite lire en entier.

Enfant, sous les langes de toile  
Dont s'enveloppe ton sommeil,  
Dis-nous, à ton premier réveil,  
Le doux mystère qui te voile.

Dis, quelque chérubin vermeil  
T'a-t-il apporté dans son voile?  
Es-tu le reflet d'une étoile?  
N'es-tu qu'un rayon de soleil?

Et le petit que l'on adore  
De son regard que le ciel dore,  
De son regard tendre et vainqueur,

Répond: "Je suis l'être éphémère  
"Né du sourire de ma mère  
"Réflété dans un noble cœur".

Louis Fréchette.

Quelle femme appelée au bonheur de la maternité n'a pas senti cette ivresse de l'attente!... C'est une joie anticipée de quelques mois, de quelques semaines, de quelques jours, elle éveille des désirs infinis, des espérances sans borne!

La nouvelle maman sous l'impulsion de légitimes ambitions, assure à l'avance, que son enfant, lorsqu'il sera devenu grand, sera la consolation de ses parents, l'honneur de sa famille, la gloire de sa patrie!

Etre mère!... Quel monde de nobles idées éveille cette perspective, c'est s'associer à l'oeuvre de Dieu: Père et Créateur.

Etre mère, c'est reculer les limites du foyer, y faire pénétrer une clarté nouvelle, fournir la preuve de sa fécondité. "Qu'il est beau le sourire de l'enfance, écrit le Père Monsabré, c'est comme un rayon de soleil au foyer; et, plus il y a de sourires, plus le foyer resplendit!"

Etre mère, c'est avoir conscience que par son rôle d'éducatrice naturelle, on va préparer l'homme de demain, on va donner à l'état le facteur nécessaire à sa vie économique et sociale, l'homme de science, de lettres, d'art, l'homme de loi, le politicien, le guerrier, qui sait, le prêtre même!

Gustave Droz, dans son livre intitulé: "L'Enfant" nous raconte en ces termes émus et délicats l'arrivée de son premier-né: "J'étais, dit-il, comme un ouvrier qui, sans s'en douter, enfante un chef-d'oeuvre. La nais-

sance est aussi imposante que la mort; à leur approche on sent que Dieu n'est pas loin; et, tandis que mille sentiments divers s'emparent de votre cœur et de votre esprit, on est ému, comme en entrant dans le sanctuaire."

Une mère désireuse de procurer l'évolution normale d'un enfant né dans des conditions favorables, doit s'éclairer des lumières d'une science et d'un art destinés à compléter et à perfectionner la nature.

Le monde entier doit hommage et reconnaissance aux maîtres de la médecine et de l'hygiène, qui consacrent leur talent, leur enseignement, leur plume au service de l'humanité menacée de décroissance, non justifiée.

Le cri d'alarme jeté de tous côtés mettra-t-il fin aux préjugés populaires?

Le médecin de famille reprendra-t-il au foyer la place qu'il aurait dû toujours occuper? Son action sera-t-elle toujours entravée à son insu par les conseils d'une grand'maman, d'une tante stérile ou d'une voisine prolifique?

La compétence que donne l'expérience, le titre de mère de nombreux enfants ne suffit pas aux parents qui veulent sauver le fruit de leur union.

Combien de maladies de la digestion et de la nutrition sont causées par une suralimentation, due, hélas, à l'ignorance des mères!

Bébé pleure-t-il? Vite, on lui donne du lait qui est une nourriture, et on oublie souvent de lui donner de l'eau et alors le petit ne se désaltère pas.

Nombre de maladies des voies respiratoires, bronchites, pneumonies, etc., sont causées par le moindre refroidissement chez le tout petit enveloppé trop chaudement.

Parfois, on prive même l'enfant de passer d'une chambre à l'autre par crainte d'un changement de température. De même, des parents inexpérimentés n'écoutant que l'impulsion d'un amour sensible, très légitime sans doute, mais manquant de mesures dans ses manifestations extérieures, secouent, bercent et accablent de caresses violentes un petit être frêle à l'organisme délicat et risquent ainsi de le rendre malade ou infirme quand ils veulent simplement lui prouver leur affection.

Anxieux de conserver la santé de notre progéniture, entourons-la d'une protection efficace contre le danger de la contamination, en la soustrayant du contact de personnes capables de lui communiquer le germe des maladies contagieuses.

Hélas! le premier mot de la médecine familiale est presque toujours un calmant.

Le Bébé est-il agité? A-t-il une digestion laborieuse ou souffre-t-il? Aussitôt, on lui administre une dose de sirop ou de parégorique.

On oublie que ces remèdes brevetés sont trop souvent à base d'alcool, d'opium ou de morphine.

Sans le vouloir, ces mères inconscientes préparent l'alcoolique, le morphinomane, le narcotique, le déséquilibré de plus tard.

La femme a le plus grand rôle dans l'humanité: jeune fille elle se prépare à être mère: devenue mère, sa charge se multiplie dans l'éducation physique, intellectuelle et morale de ses enfants qui lui est confiée du berceau à la tombe.

"Quand la jeune fille considérera le mariage, non plus comme une cérémonie, mais comme un sacrement, au lieu de "vierges folles" à la lampe éteinte, les hommes auront des "vierges sages" à la lampe allumée. Tant pis pour ceux que la clarté gênera." (1)

(1) Pierre de Coulevain.

(à suivre à la page 15)

## Solitude enchantée

— Extrait —

Située au rez-de-chaussée et grande comme une cellule de moine, la chambre de Pascale donnait sur une cour pavée, également minuscule et que clôturaient, à plusieurs étages, les bâtisses voisines. Au milieu, sur un socle de ciment, reposait une grande statue de Notre-Dame du Rosaire, toute craquelée et grise; c'était la patronne de la maison.

La cour recevait peu de soleil mais, en revanche, les soirs d'été surtout, elle se chuchotait à elle-même mille choses: c'étaient les bruits fragmentés d'alentour qui venaient expirer dans son puits profond. La plainte d'un violon solitaire s'y mêlait au vacarme lointain de la rue; le rire d'un enfant, un duo de voix humaines à l'appel sauvage des trompes d'auto. Quand éclataient les carillons des grandes fêtes, la cour s'emplissait du bruit des cloches et c'était plus beau encore. Accourues rapides, du clocher voisin, les ondes sonores se laissaient choir jusqu'au pied où elles se roulaient dans un désir de joie, chantantes, heureuses et inlassables. Pascale vibrail alors, autant que l'airain de leur robe; elle riait à leur bonheur et il lui semblait qu'elles ne dussent plus se taire. Mais, à la minute fixée par la règle, leur allégresse diminuait, se retenait, se changeait en un murmure frémissant, tout plein d'espoir encore et qui s'éteignait vite. L'aérien concert était aboli autant que s'il n'eût jamais été.

L'unique fenêtre de la chambre donnait sur cette cour et elle était précédée d'une marche large prise dans l'épaisseur de la muraille. La "grande amie" y avait placé un coussin et l'heureuse Pascale aimait à s'étendre là, comme sur une chaise longue, et y lire ou s'y reposer, en méditant. Elle ramenait alors, sur elle, les longs et blancs rideaux de marquise et, en même temps que sa chambre prenait, à travers ce voile, un aspect embrumé de chose fantastique, elle-même se sentait comme transportée dans la cour vide et soupirante.

Ce soir, dans sa prison pour rire, Pascale les mains sur son cœur et résolue, elle ouvrit grands ses yeux sur l'avenir. Que lui réservait-il? Et son émoi fut profond, délicieux et enchanteur, car... elle ignorait tout de ce *demain* toujours si proche, dans la vie d'une jeune fille, où la voie suivie se perd dans une autre, on bifurque brusquement. Qui cheminait l'autre voie qui allait rencontrer la sienne? Et, dans le crépuscule las de la ville, Pascale se demandait cela: Qui, qui viendrait à elle? Elle l'eût aimé presque âgé, protecteur et indulgent, parce que son cœur d'orpheline était très plein de tendresse confiante et elle l'eût désiré très viril, aussi, parce qu'elle se sentait lasse des seules affections féminines qui l'avaient entourée, jusqu'ici.

La cour murmurait, de sa voix de somnambule et Pascale qui revoyait la scène de tout à l'heure, posait encore les mains sur son cœur et sans voir, sans connaître, ignorante et sûre, du fond de sa solitude si douce, elle appelait l'inconnu, celui qui, comme un maître, cheminait vers elle à grands pas.

Andrée Jarret.

L'éducation d'un enfant peut suffire à toute une vie.

Henry Bordeaux.

## A. B. C. d'art culinaire

*Le Blanc-mange parfait.*

Pour réussir parfaitement en matière culinaire, il faut apporter à la confection du moindre plat, l'attention et la précision du chimiste dans son laboratoire. Il y a des règles pour la cuisson des aliments, et c'est de leur observance ou inobservance que dépend le succès ou insuccès final. Parfois c'est une toute petite chose dont on n'a pas tenu compte, ou qu'on ignorait qui a ruiné ce qui promettait d'être un chef-d'oeuvre. Le malheur, c'est qu'on travaille par routine, sans se rendre compte des choses, alors qu'un peu de raisonnement préviendrait bien des bévues. L'heure du repas venue, n'avoir pour récompense de tant de labeurs, que des plats ratés, est-il une chose plus décourageante pour la jeune cuisinière?

Le but de ces courts entretiens est d'attirer l'attention sur le *point principal à observer* dans la confection de chaque mets en particulier. Nous commencerons par la manière de réussir ce dessert familial à toutes les tables: le blanc-mange, ou pouding au cornstarch.

La fécule de blé d'inde (cornstarch) comme son nom l'indique est de la famille des farineux et pour cette raison demande une cuisson lente et prolongée pour qu'elle soit digestible et agréable. Voilà le grand secret du blanc-mange réussi: cuisson lente et prolongée. Pour arriver à ce résultat il faut avoir recours au bain-marie. Voici une recette qui servira facilement six personnes. On peut y ajouter des oeufs au goût, mais avec ou sans oeufs, la manière de procéder est la même.

Commencez par mettre de l'eau bouillante dans le fond du bain-marie, à peu près la moitié du vaisseau, et veillez à ce que l'eau bouille constamment durant la cuisson du pouding. Mettez ensuite deux tasses et demi de lait dans le vaisseau de dessus et laissez venir au point d'ébullition (ce que vous reconnaîtrez lorsqu'il se formera des petites bulles tout autour du vaisseau) mais ne laissez pas bouillir. Durant ce temps mêlez ensemble 6 cuillerées à table, rases, de fécule de blé d'inde, 2 cuillerées à table de sucre,  $\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de sel, dans  $\frac{1}{2}$  tasse de lait. Brassez le tout jusqu'à ce que la fécule soit bien liée au lait et forme une pâte bien unie. Découvrez alors votre vaisseau, et ajoutez ce mélange graduellement et en brassant constamment, au lait qui est dans le bain-marie. Quand le tout est bien lié et uni, retirez la cuillère, recouvrez le vaisseau, et laissez cuire durant *vingt-cinq minutes*, en brassant de temps en temps. Durant ce temps battez un oeuf avec 2 cuil. à table de sucre. Les vingt-cinq minutes écoulées versez le pouding lentement *sur* l'oeuf battu, en remuant le tout sans cesser. N'ajoutez jamais un oeuf cru à un mélange chaud parce qu'alors chaque particule d'oeuf cuit immédiatement et le résultat est loin d'être agréable, puisque toutes ces particules restent distinctes. On ne peut trop prendre soin à ce point de la confection. Quand le lait et les oeufs sont bien mélangés, retournez le tout au bain-marie et laissez cuire encore cinq minutes. Préparez alors vos moules en les remplissant d'eau froide. Les cinq minutes écoulées retirez votre pouding du feu, ajoutez-y  $\frac{1}{2}$  cuil. à thé d'essence de vanille et battez le tout et versez dans les moules que vous aurez vidés précédemment. Laissez refroidir le pouding, puis mettez au froid pour qu'il s'affermisse. Enfin démoulez et servez avec une garniture de gelée de pomme, de fraise, ou encore une gélatine de couleur vive. Si l'on veut omettre l'oeuf, se servir des autres ingréd-

dients dans les mêmes proportions, mais ajouter les 4 cuil. à table de sucre à la féculé au début. Faire cuire le pouding les trente minutes de suite, puis ajouter la vanille ou autre essence comme indiqué plus haut.

A. F.-A.

## Pour les Cercles d'Etudes

### *Rapport annuel du cercle Jeanne-Mance*

Il a tout l'air d'un *pascatin*, le cercle "Jeanne-Mance", en faisant aujourd'hui, veille de Quasimodo, sa confession générale annuelle. Pourtant, sa petite conscience n'est pas chargée de trop vilaines choses, comme on va le voir par ses aveux...

Les circonstances qui accompagnèrent notre première réunion de l'année étaient bien propres à émouvoir toute âme un tant soit peu superstitieuse et à rendre pessimistes incurables celles d'entre nous qui, pour des raisons assez sérieuses, craignaient pour l'avenir de notre cher cercle. Le R. P. directeur n'était pas là, comme d'habitude, pour présider cette réunion. Nos craintes seraient-elles fondées, nous demandions-nous? Le Père, à cause de ses nombreuses occupations, nous discontinuerait-il sa si sage direction? De plus, un orage effrayant — c'est le mot — avait cessé quelques minutes à peine avant l'heure de notre assemblée, et lorsqu'on s'avisait de compter les présences, on n'alla pas plus loin que le chiffre..... treize! Vraiment, l'année augurait mal!

Mais, heureusement, ces gros nuages ne devaient être que passagers. La température continua bien à nous être défavorable à chacune ou presque de nos réunions; mais le R. P. Boncompain reprenait la direction du cercle dès la seconde réunion de septembre, et, proclamons-le, le chiffre treize fut pour nous une vraie..... bénédiction!

De dix-huit membres que nous étions l'an dernier, nous atteignons la trentaine en octobre. Ce progrès si rapide est encore un petit mystère pour nous, surtout si nous remarquons que cette avalanche de recrues nous est venue de partout, jusque de Notre-Dame-de-Grâces. A notre seule réunion du 26 septembre nous avions le plaisir de recevoir neuf nouveaux membres. C'était si imprévu, (c'est sans doute son plus gros péché que le cercle accuse ici), qu'il fallut dévaliser plus d'une pièce de la Villa St-Joseph qui nous hospitalise si généreusement, pour recevoir convenablement notre si nombreuse visite. Aujourd'hui nous sommes exactement trente-cinq.

Avec de pareils encouragements, nous ne pouvions faire autrement que de travailler ferme. Douze réunions se sont succédées assez régulièrement les deuxièmes et quatrièmes lundis du mois, avec une assistance moyenne de vingt-cinq membres. Et notre année n'est pas finie: nous aurons encore trois ou quatre réunions avant les vacances.

Cette année nos études ont porté principalement sur l'apologétique. Des travaux ont été présentés par des membres sur l'Existence de Dieu, l'Âme humaine, la Nécessité d'une Religion, la Révélation. Ces causeries un peu arides nous furent d'autant plus profitables que le Père directeur était là toujours pour éclaircir un point

obscur, soulever au besoin une objection afin de nous faire mieux comprendre certains arguments qui pouvaient receler quelques difficultés.

A cela il faut ajouter une étude sur le grand cardinal Newman, d'après Mme Lucie Goyau, un intéressant voyage en Afrique où nous a conduites l'une d'entre nous, un travail très substantiel sur l'Aide aux Missions, et plusieurs lectures tant littéraires qu'instructives: Le rôle social de la jeune fille, Le vote féminin, "Voici l'Heure des Ames" d'Henry Bordeaux, Le cinéma corrupteur, Etude de psychologie animale, etc....

Notre boîte aux questions a aussi fonctionné à merveille. Il s'en trouva même de si... profondes que, plus d'une fois, il fallut employer la réunion entière à résoudre les deux ou trois qui étaient au programme. En voici d'ailleurs quelques échantillons: Que répondre à une personne qui ne veut pas admettre l'efficacité des syndicats nationaux *catholiques* et qui préconise les syndicats nationaux *neutres* sous prétexte que les catholiques ne sont pas assez nombreux en Canada pour avoir quelque influence. — Que faut-il penser des récits merveilleux de l'Ancien Testament: La tour de Babel, Jonas dans la baleine, les renards de Samson? Sont-ce des faits historiques ou allégoriques? — Une jeune fille dont la famille a beaucoup de relations de parents et d'amis veut se donner au cercle et à ses oeuvres, ce qui est cause de malentente entre elle et les siens. Qu'est-il préférable qu'elle fasse? — Que penser des mariages d'argent? — A qui appartient une lettre? Quel usage peut-on en faire? — En face de deux opinions qui se contredisent, quelle est la conséquence morale de l'acte qu'on va poser? — Un meurtrier est-il obligé, pour obtenir l'absolution, d'aller se livrer à la justice si un innocent est condamné à être pendu à sa place? — Que penser de cette objection: La religion nuit aux affaires?

Mais nous ne nous sommes pas bornées à étudier chez nous. Sur l'invitation du Comité des Oeuvres Economiques, plusieurs d'entre nous ont assisté à sa réunion intercercle organisée en décembre dernier.

Cette réunion ne pouvait être qu'intéressante et elle le fut au plus haut point. Outre quelques notes sur l'Oeuvre du Trousseau, on nous fournit de précieux renseignements sur les conditions économiques et morales de la vie de l'employée de magasin. Il fut aussi question des Associations des employées de bureau et de manufacture, tout spécialement des cours de cette dernière association, de l'utilité qu'il y a d'apprendre le dessin; et, finalement, Mme Gérin-Lajoie nous fit part du grand projet que la Fédération Nationale espère mener à bonne fin: la construction d'un local spacieux à l'usage des oeuvres féminines.

Tout dernièrement, précisément le 25 mars, nous y allions à notre tour de notre réunion intercercle. Plusieurs membres des cercles Notre-Dame, du St-Enfant-Jésus, des Oeuvres Economiques, Notre-Dame, section des élèves, Marguerite-Bourgeoys de Sherbrooke, Excelsior nous firent l'honneur d'y assister. Le cercle du Cap-de-la-Madeleine voulut bien aussi s'y faire représenter.

Le programme de cette séance comportait une causerie sur l'Aide aux Missions, une lecture sur la pénible situation de la jeune fille en Chine, un bref compte-rendu de ce qui a été fait au cercle Jeanne-Mance pour les oeuvres apostoliques depuis sa fondation.

Si nous passons maintenant aux choses spirituelles, il convient de signaler la retraite fermée annuelle.

Nous avons aussi établi la communion par roulement. Chaque matin un membre fait la Sainte Communion aux intentions du cercle. C'est un lien de plus entre les membres qui, pour vivre de l'esprit de leur Association, doivent former une famille. L'étude en commun unit les esprits, les relations d'amitié et de piété unissent les cœurs. L'entente appuyée sur ces bases est solide: plus encore, elle est agréable et féconde en oeuvres.

Il ne s'ensuit pas cependant que nous ayons des oeuvres sociales propres au cercle, si ce n'est celles de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. La plupart des membres possèdent une petite tirelire des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, et par ce moyen, le cercle peut, chaque année, contribuer assez généreusement aux oeuvres si nombreuses de cette communauté. De plus, nous faisons tout en notre pouvoir pour faire connaître les missions, leur attirer des sympathies.

En outre, plusieurs membres prêtent un concours très actif aux organisations paroissiales dans les différents centres où ils se recrutent; ce qui est pleinement conforme à l'article de nos constitutions où il est dit: "Pour produire toute son efficacité et rayonner dans les milieux qu'elle veut atteindre, l'action du cercle doit être discrète et modeste, comme celle de l'air qu'on respire sans le voir.

"Le cercle agira donc le plus possible par ses membres sans paraître lui-même. Il sera le foyer où l'on vient se réchauffer dans l'union des pensées et des cœurs, la source où l'on puise un renouveau de lumière, de courage et de générosité."

---

*Rapport annuel du cercle Jeanne LeBer*  
pour l'année 1921-22.

---

Le Cercle Jeanne-LeBer est avant tout un cercle d'oeuvres. Cependant, il s'est efforcé de consacrer quelques minutes de ses réunions de chaque semaine aux choses de l'intelligence. La lecture en commun de "Ma vie sociale" par le comte Albert de Mun nous a tout à fait intéressées. Elle n'a pas peu contribué à stimuler notre énergie à la poursuite de notre oeuvre auprès des jeunes filles employées dans les manufactures.

Cependant la plus grande partie de notre temps d'étude s'est portée sur une question religieuse et qui paraîtra peut-être un lieu commun: le protestantisme. Étudier à fond son origine, ses fondateurs, ses doctrines et ses oeuvres, nous a semblé, je dirais, un devoir. Puisque le territoire où s'étend notre paroisse Saint-Charles compte au moins six temples protestants, c'est dire que la population catholique s'y trouve excessivement mêlée à toutes sortes de sectes. Il nous importait donc de nous renseigner autant que nous le pouvions, sur les questions controversées, pour ensuite transmettre nos connaissances aux jeunes ouvrières que nous voulons protéger.

Le petit quart d'heure d'apologétique que nous leur avons donné chaque semaine a paru vivement les intéresser. Ces enfants ont d'ailleurs suivi avec bonne volonté et profit les leçons de coupe, de couture, d'art culinaire qui ont tour à tour rempli notre programme de l'année qui s'achève.

*Rapport annuel du cercle Marguerite Bourgeoys*  
Sherbrooke, 1921-22.

---

Le cercle d'études Marguerite Bourgeoys n'a pas eu cette année; une exubérante vitalité, mais il a vécu et il vit encore. Cette diminution d'activité a plus d'une cause: la principale, c'est que notre directeur ayant été obligé de s'occuper de toutes les oeuvres sociales de la ville, a dû laisser sa fille aînée se débattre un peu seule, c'est-à-dire que sur quatre réunions mensuelles, monsieur l'abbé Bégin n'en a présidé que deux, en donnant fidèlement un cours de philosophie. La deuxième cause a été en l'absence du cours de littérature commencé l'an dernier et pour lequel le professeur nous a manqué.

Malgré ces ennuis qui ne sont attribuables qu'aux circonstances, les réunions ont été régulières: outre le cours de philosophie, nous avons étudié de la grammaire française répondant par là aux désirs de la plupart des membres. De plus, aux réunions que monsieur l'abbé ne présidait pas, madame la présidente a fait des lectures sur des questions d'actualité et a suscité la discussion parmi les membres afin que chacune motive ses opinions: organisations professionnelles, littérature canadienne, avance de l'heure, etc.

Les membres actifs se sont inscrits au nombre de vingt et un; les membres adhérents au nombre de six. Dans les premiers mois de notre année d'étude, l'assistance a été très bonne; si elle a décliné en ces derniers temps, nous l'attribuons à ce que le programme de nos réunions n'a pas porté sur un sujet suivi; l'imprévu a rendu chaque séance intéressante et profitable mais n'a pas, comme les années passées, soutenu l'intérêt de chacun. Le programme musical des derniers mois a été souvent omis, quelque fois négligé; nous réalisons, cependant, qu'il doit conserver une place d'honneur dans un cercle d'études: plusieurs de nos membres, après une petite enquête faite, ces jours-ci, nous ont avoué que la musique au cercle les attire; de plus, n'a-t-on pas dit souvent que musique et littérature sont deux soeurs? Et il est vrai, qu'après avoir fixé attentivement son esprit sur une thèse de philosophie, il est bon de subir l'impression d'une mélodie!

Un cercle d'études à Sherbrooke ne peut pas viser directement la formation aux oeuvres sociales; les jeunes filles recherchent au cercle un complément à leurs connaissances personnelles; le sens social y est inculqué indirectement, mais il ne peut en être le but. Un grand travail en ce sens s'y est fait tout de même car c'est au cercle que la plupart des jeunes filles qui s'occupent aujourd'hui d'oeuvres sociales, de caisse-dotation, de retraites fermées, d'associations professionnelles se sont formées.

A part quelques bibliographies et les procès-verbaux de chaque réunion nous n'avons pas fait, cette année, au cercle, de travail de longue haleine. Chacun ayant des occupations nombreuses consacrait à cette séance hebdomadaire du cercle tout ce qu'elle pouvait donner à l'étude.

*Eugénie Codère, sec.*

---

Ne visez pas à faire du bien au monde entier, contentez-vous d'en faire aux personnes dans la société desquelles vous vivez. Cette oeuvre sera d'autant plus méritoire que vous êtes obligées de l'accomplir.

*Sainte Thérèse.*

*Rapport annuel du cercle Notre-Dame*  
section des élèves, (année 1921-1922).

Le "cercle d'études Notre-Dame", section des élèves, s'est réuni dix fois, cette année, sous la présidence d'honneur de mère Sainte-Théophanie. La moyenne de l'assistance a été de quarante membres.

Le rapport que nous avons à vous présenter comprend deux parties :

1o Les études — 2o Les oeuvres.

1o Les études ont été : sociales, littéraires et artistiques. Le "sens social" — les moyens de le développer — le rôle social de la femme — ce que le christianisme a fait pour elle — l'apostolat social de la jeune fille auprès des siens — les premières oeuvres sociales établies à Ville-Marie par la vénérable Marguerite Bourgeoys : ouvriers, maison de protection pour les filles du roi, "petites écoles" ont fait le sujet de six conférences." La dernière a été illustrée par des projections lumineuses fort intéressantes.

En littérature, nous avons discuté la parole d'André Chénier : "Il n'y a pas de vraie poésie en France", et nous nous sommes trouvés d'accord pour contredire le poète : Si Corneille, Racine, Lamartine, Hugo, Musset ne sont pas des poètes, où faudra-t-il aller les chercher ?

Une étude sur le romantique pessimiste que fut Alfred de Vigny nous fit "d'une pierre deux coups", puisque ce poète est au programme de notre examen de littérature à l'Université. Nous avons mis en regard de l'une de ses plus belles pièces, "La Bouteille à la mer", "le Zénith" de Sully Prud'homme et nous avons fait ressortir la ressemblance qui existe entre ces deux oeuvres traitées avec une délicatesse presque également exquise, avec une philosophie aussi haute, et une charité aussi philanthropique.

Le roman — son évolution au 19ème siècle, — le temps qu'une jeune fille sérieuse lui peut consacrer, — les romans à lire et à proscrire, — telle a été la matière d'une causerie très bien faite.

Nous avons essayé d'après le livre si fortement pensé de M. René Bazin : "Le blé qui lève" d'apprécier cet auteur, malheureusement trop peu admiré de la jeunesse bien qu'il soit l'un des maîtres de l'heure.

"Maria Chapdelaine" de Louis Hémon, disparu trop tôt, puisqu'il se promettait de "faire connaître et aimer notre pays, nous a vivement intéressées de même que le "Canada chanté" d'Albert Ferland, que l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître comme l'un des meilleurs, sinon le meilleur de nos poètes canadiens.

L'une de nous — mademoiselle Pineault, auteur de "Dollard", nous a lu aussi quelques lignes de son prochain volume "Comment ils ont grandi" qui paraîtra bientôt sous son même pseudonyme de Joyberte Soulanges.

Deux conférences ont été faites aussi, l'une sur le jazz, cette musique moderne, insipide qui tente de s'implanter au Canada; l'autre sur Chopin, ce "Musset de la musique" resté dans la tradition des maîtres et dont les pièces sont synonymes de la beauté.

Deux autres séances ont fait passer sous nos yeux à l'aide encore de la lanterne à projections, les vierges de Raphaël, de Botticelli, de Murillo. Nous avons étudié aussi l'art byzantin, et par suite l'art de Michel-Ange, l'architecture chinoise, l'architecture japonaise, dont l'art byzantin est pour ainsi dire le père.

Voilà pour les études; passons maintenant à la seconde partie: les oeuvres.

Deux oeuvres se sont partagées nos heures de loisirs et nos modestes ressources.

La première se confond avec celle de la société des enfants de Marie dont toutes nous faisons partie: la couture pour les pauvres. Nos aiguilles ont si bien fait diligence que 248 pièces de vêtements ont été confectionnées. Le 23 décembre, une grande partie des membres sont allées elles-mêmes distribuer dans l'une des écoles de la ville, le fruit de leur travail et de leurs aumônes.

La deuxième oeuvre est celle de la première communion que mère Sainte-Alphonsine a inauguré après les vacances de Noël.

Six petites filles pauvres ont reçu des trousseaux complets, chaque trousseau comprenant vingt-cinq articles.

Nous n'hésitons pas à le dire, cette dernière oeuvre nous est devenue très chère, sans doute parce qu'elle se rapporte directement à Notre-Seigneur au très saint Sacrement. Plusieurs d'entre nous avons eu le plaisir d'aller porter ces blanches toilettes aux jeunes communiantes. Nous avons compris, là encore, que la charité "rend plus heureux celui qui donne que celui qui reçoit."

De beaux projets sont en germe pour le progrès de notre cercle l'an prochain.

Continuer l'oeuvre commencée par vous, Mesdemoiselles, il y a treize ans, est l'une de nos ambitions. Puisiez-vous y voir la preuve de notre affectueuse gratitude.

La secrétaire,

Bérange L'HUILLIER.

## Livres à lire

### LES OBLATS DANS L'EXTREME NORD.

Grâce à un courant bienfaisant, dont *l'Oeuvre des Tracts* aura sa juste part, les écrivains de chez nous commencent à s'occuper des oeuvres canadiennes. Ils les tirent de l'obscurité où elles sont trop souvent reléguées et en font voir toute la beauté morale. Telle est bien la tâche que veut remplir à son tour une plaquette publiée par le R. P. Adélarde Dugré, S. J. C'est, à l'occasion du livre remarquable du R. P. Duchaussois, O. M. I. *A travers les glaces polaires*, un tableau de l'activité apostolique des Oblats dans l'Extrême Nord. Cette brochure, outre qu'elle rend un juste hommage à d'héroïques missionnaires, éveille dans les âmes généreuses, le désir de marcher sur leurs traces. On peut se la procurer pour la modique somme de 10 sous l'unité, \$6.00 franco, le cent; \$50.00 le mille, port en plus, à L'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

\* \* \*

Nous accusons réception d'un nouveau livre de M. Alphonse Désilets, *"Dans la Brise du Terroir"*. C'est un joli recueil de poésies, d'inspiration canadienne et rurale.

Il se vend 75 sous pour l'édition courante et \$1.00 pour l'édition de luxe.

*Souvenirs d'auberge* par Paul Harel, cinq fois lauréat de l'Académie française.

"C'est la vieille hôtellerie normande, bâtie en 1822 et dont la vie héroïque et sentimentale, poétique et culinaire, nous est racontée, non par des touristes de passage, mais par l'hôtelier lui-même."

### Condition économique de la femme mariée — Condition légale (suite)

Pour les dettes contractées durant le mariage, la règle à appliquer est la suivante: si elles sont contractées par le mari pour quelque cause ou raison que ce soit, elles sont à la charge de la communauté. Si elles le sont par la femme, la communauté n'en est tenue que si le mari les a autorisées, sauf récompense par elle à la communauté lors de sa dissolution.

L'autorisation du mari peut dans ce cas être préjudiciable à ce dernier car les créanciers de la femme qui s'est obligée avec son consentement peuvent poursuivre le paiement de leur créance sur les biens personnels du mari, sauf l'indemnité due à ce dernier par la femme sur ses biens personnels.

Une autre conséquence de la communauté par rapport aux dettes est que la femme ne peut s'obliger avec ou pour son mari qu'en sa qualité de commune; sauf les droits des créanciers de bonne foi.

Quant aux condamnations pécuniaires prononcées contre l'un des époux pour délit ou quasi-délit, si elles l'ont été contre le mari, la communauté est tenue de les acquitter; si elles l'ont été contre la femme, la communauté n'en est pas responsable et les créanciers n'en peuvent poursuivre le recouvrement sur les biens de la femme avant la dissolution de la communauté.

La communauté est de plus tenue des arrérages et intérêts seulement des rentes ou dettes passives qui sont personnelles aux époux, comme des réparations usufruitaires des immeubles qui n'entrent pas dans la communauté.

Sont aussi à sa charge les aliments des époux, l'éducation et l'instruction des enfants et toutes autres charges du mariage.

(à suivre)

### L'art d'être une bonne mère (suite)

Concluons de tout cela, que l'éducation physique de la première enfance est une science et un art que les mères doivent apprendre à tout prix et qu'elles doivent appliquer avec une rigoureuse exactitude.

Le traitement hygiénique que rien ne peut remplacer, se ramène à ces trois points capitaux: une nourriture consistant en bon lait et en eau pure donnés en quantités suffisantes et à des heures régulières, du sommeil dans une pièce bien aérée et un vêtement approprié aux exigences des saisons. Avec cela, la tâche de la mère sera facile et agréable.

"Etre bon, ce n'est pas gâter ceux que l'on prétend protéger: c'est savoir discerner ce qu'il est sage de leur donner ou de leur refuser."

Fadette.

\* \* \*

"Le courage le plus rare et le plus nécessaire est celui qui fait supporter chaque jour, sans témoins et sans éloges, les traverses de la vie: c'est la patience."

Bernadin de Saint-Pierre.

\* \* \*

"Dans le gouvernement, mieux vaut manquer à la douceur qu'à la justice."

Sainte Thérèse.

\* \* \*

"Il n'y a qu'un bon esprit qui sache tout ce qu'il y a de gloire à être simple."

Sophocle.

## P. POULIN & Cie Limitée

GROS ET DETAIL  
Volaille, Gibier, Oeufs et Plume  
36-39, Marché Bonsecours — Main 7107  
329 est, rue ONTARIO — — — — Montréal

Téléphones: Est 1878,

## VICTOR LEMIEUX, Fleuriste

108 et 110 est, rue S.-Catherine  
MONTREAL

Spécialité: Tributs floraux

## C.-J. GRENIER & Cie

Fabricants et Importateurs de Corsets. — Grand  
choix de gants pour dames.  
401-403 est, STE-CATHERINE MONTREAL

TEL. UP 2187. TEL. Rés.: Up 1329

## JOSEPH SAWYER

ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.  
407, rue GUY, Montréal.

## MAPPIN & WEBB

BIJOUTIERS ET ORFEVRES LIMITED  
353, O. Ste-CATHERINE, Montréal  
Catalogue en français sur demande.

## J.-A. TEASDALE & CIE

Lits de plume, matelats neufs et réparés  
DÉSINFECTION de la PLUME par la VAPEUR  
après les maladies contagieuses  
157, VISITATION, Montréal — Tél. Est 1916

BELL TEL. St-LOUIS 2495

Fourrures réparées, à ordre: une spécialité

## A. Boudreau,

CHAPEAUX ET FOURRURES  
1657, boulevard St-Laurent, MONTREAL



HARNAIS, VALISES,  
SACS DE VOYAGE, SELLES.

## LAMONTAGNE LIMITEE

Bloc Balmoral 338, N.-Dame ouest

Salon Dentaire moderne

## Dr GASTON GUILLEMETTE

187 St-Denis, angle Ste-Catherine.  
Ouvert tous les soirs. Tél. Est 7403  
Examens gratuits. Travaux garantis.

## The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER & FRERES, Props.  
53-55-57-59 ouest, Av LAURIER angle St-Urbain  
TELEPHONE EST 2220

## G.-J. PAPIILLON

Manufacturier de fourrures  
Notre assortiment est le plus complet que vous  
puissiez trouver. 181 OUEST, AV LAURIER  
Tél. St-Louis 104. Près avenue du Parc

## J. A. D. GODBOUT

PHARMACIEN  
Prescriptions remplies avec soin.  
Angle des rues Craig et St-Denis  
Tél. 5884

## HENRY BIRKS & SON Ltd.

PHILIPS SQUARE

Fabrication, réparation d'articles d'églises.

Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

Commandes respectueusement sollicitées.

HECTOR - L. DERY

17 est, Notre-Dame MONTREAL

Graines de semences.

—: CATALOGUE GRATIS —:

## L.-G. St-Jean Cie Limitée

MEUBLES  
20 ouest, Notre-Dame MONTREAL.  
Téléphone Main 1756

A LOUER

**PUNDE & BOEHM**

COIFFEURS PARFUMEURS  
Ondulation permanente, Nestle  
*ouvrage de première classe*

182, rue Peel, 262 est, Ste-Catherine  
Phone Up. 3161 — Phone Est 6320

Tél. Est 6400. 329 E., Ontario.

**J.-B. BAILLARGEON**

(Camionnages)  
La plus grande organisation de transport

Faites vos achats à nos magasins et épargnez de l'argent.



"Le Magasin du Peuple"

rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

**VIVE LA CANADIENNE**

Parmi les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

**JEUNES FILLES, JEUNES MERES**

Tenez à l'honneur de continuer ce bel exemple.

Pour pratiquer l'ECONOMIE il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

**LA BANQUE D'EPARGNE**

De la Cité et du District de Montréal.

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil quelques petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier.

Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Bureau Principal et seize succursales à Montréal. *Le gérant général, A.-P. L'Espérance.*

**Produits Amieux-Frères**

TOUJOURS  
A  
MIEUX

Poissons — Volailles — Gibiers  
Viandes — Plats-Froids — Pâtés  
Légumes — Sauces.

PLATS FRANCAIS PREPARES PAR DES CHEFS DE CUISINE EMERITES.

Se trouvent chez votre fournisseur

DEPOSITAIRES:

**HUDON HEBERT & CIE Ltée**

Importation et Gros en Alimentation  
MONTREAL

Nos Institutions Nationales.

LA SOCIETE DES

**Artisans Canadiens-Français**

20, rue SAINT-DENIS,  
MONTREAL

La plus forte société française d'assurance mutuelle sur la vie en Amérique. Fondée le 28 décembre 1876.

La Société émet tous les plans d'assurance pour les hommes, les femmes et les enfants.

La garantie qu'elle offre à ses assurés et à ses rentiers viagers est hors de pair.

**FILIATRAULT**

Tapis — Linoleums — Rideaux  
Cinquantième Anniversaire

429, Boul. St-Laurent. Tél. Est 635

**La Banque Provinciale**

DU CANADA.

Siège social, 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL  
Capital autorisé ..... \$5,000,000.00  
Capital payé et surplus ..... 4,500,000.00

Honorable Sir Hormidas Laporte, C.P., président.  
M. Tancrède Beizvenu, vice-président et directeur général.

L'honorable Sir Alexandre Lacoste, président du bureau de contrôle.

La seule Banque en CANADA ayant un bureau de contrôle pour son département d'épargne.

SUCCESSALES A MONTREAL.

- 346 est, rue Beaubien, angle St-Valier.
- 493 est, rue Bélanger, (Saint-Arsène).
- 1090, Boulevard Gouin, (Ahuntsic).
- 97, Boulevard Monk, (Ville Emard).
- 848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond.
- 1333 ouest, rue Notre-Dame, (Ste-Cunégonde).
- 2120 ouest, rue Notre-Dame, (St-Henri).
- 742 est, rue Ontario, angle Panet.
- 408 est, rue Rachel, angle St-Hubert.
- 103 est, rue Roy, (St-Louis-de-France).
- 392 est, rue Ste-Catherine, près St-Hubert.
- 1022 est, rue Ste-Catherine, angle Dorion.
- 2530 est, rue Ste-Catherine, (Maisonneuve), Angle des rues Ethel et Church, Verdun.

A LOUER

**La Société Coopérative de Frais Funéraires**

242 est, rue Ste-Catherine — Téléphone Est 1235 — MONTREAL

Constituée en corporation par Acte du Parlement de la Province de Québec le 16 août 1895

ASSURANCE FUNÉRAIRE

Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des Assurances, sanctionnée par le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.

Système de Polices Acquittées ou Système de Polices à Vie entière  
Assurance pour Enterrements de la valeur en marchandises de \$50.00, \$100.00 et \$150.00

Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de POLICES approuvé par le Gouvernement.

DÉPÔT DE \$25,000.00 AU GOUVERNEMENT

La première Compagnie d'Assurance Funéraire autorisée par le Gouvernement.

**LAIT CLARIFIÉ**

**PASTEURISÉ**

**CREME, BEURRE**

**OEUFS**

**CREME A LA GLACE**

**J.-J. JOUBERT**

LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRÉ

**Rod. Carrière, Henri Senécal**

Opticiens et Optométristes  
207 Est, Rue STE-CATHERINE  
Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet  
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

Rendez-vous pris par téléphone

Tél. St-Louis 8328  
**MAUBORGNE, FAUSTIN et Cie**  
*Ouvrage en broche*

Ouvrage garanti et délivré promptement.  
1693, rue SAINT-DENIS Montréal